PASSEREL a.s.b.l.

Conseil de Vie Associative

composée de tous les membres de l'a.s.b.l. , réunie tous les 3

(tous les 2 mois)

Lieu de création

et suivi des projets

Il s'agit d'un organe consultatif mais le cœur de la vie associative si vous souhaitez impulsez des idées!

oriente

Conseil d'administration

Catherine Warin, présidente, Sarra Mouhli, secrétaire, Cassie Adélaïde, trésorière, Noëlle Gérin

Prise de décision, suivi opérationnel

Coordinatrice de projet

1 salariée, 32h

Cassie Adélaïde, Coordinatrice de projet

Mise en œuvre des projets

Comptabilité

Relations publiques

désigne

Assemblée générale

composée de tous les membres de l'a.s.b.l. (soit 9 au 31/01/2017)

Décision des actes essentiels de l'association (modification des statuts)

Approbation (ou pas) du rapport annuel et orientation des activités

Election du Conseil d'Administration